



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais



BAREME DU COEFFICIENT FAMILIAL

Dans sa politique d'enseignement musical, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain propose une participation pour les habitants du territoire du Bassin Auterivain*. Les tarifs pour les habitants du territoire se calculera d'après la formule suivante (entre les QF 650 et 1800) :

Quotient familial x taux d'effort

TARIFS 2025-2026	Territoire CCBA			
	QF1 (0-650)	QF2 (650-1800)	QF3 (1800 et +)	Extérieurs
Formation générale ou Parcours Personnalisé	197,53 €	QF x 27%	486,00 €	610,00 €
Pratique collective seule	51,21 €	QF x 7%	126,00 €	177,00 €
Instrument supplémentaire Éveil Prépa bac seule	109,74 €	QF x 15%	270,00 €	380,00 €
Frais d'inscription par famille	29,00 €			
Frais de reprographie par élève (sauf Éveil)	7,00 €			

* Le Bassin Auterivain regroupe les communes suivantes : Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, CAUJAC, Cintegabelle, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labruyère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Marliac, Mauressac, Miremont, Puydaniel, Venerque